

PROJET PEDAGOGIQUE 2024/25

Beuve et Gantier / Jean Robert Rouchon

Table des matières

Introduction

1. La commune et la structure

a. Brève présentation de la commune

Vaux-le-pénil se situe en Île de France en Seine et Marne limitrophe à la commune de Melun. La commune est active car elle possède un taux de chômage inférieur à 10% et un taux d'activité de 77,3% (en 2020 Selon l'INSEE).

La population est environ de 11000 personnes et la commune accueille chaque année plus de 1000 enfants dans les différentes écoles que comporte la ville. 1000 enfants qui sont susceptibles de fréquenter nos différents accueils périscolaires présents dans chaque école.

La commune possède quatre écoles :

- L'école Gaston Dumont (élémentaire et maternelle)
- L'école Romain Rolland (élémentaire et maternelle)
- L'école Jean Robert Rouchon (maternelle)
- L'école Beuve et Gantier (élémentaire)

A noter que les structures Jean-Robert Rouchon et Beuve et Gantier vont être bien plus liés cette année mais nous verrons plus en précision ce point plus tard.

b. Beuve et Gantier et Jean Robert Rouchon

Beuve et Gantier

La structure Beuve et Gantier est une école élémentaire et durant les temps périscolaire (désignant les temps où les enfants n'ont pas école), nous accueillons les enfants issus de l'école.

Nous accueillons donc en moyenne 15 enfants sur le temps du matin (07h00-08h30), environ 150 sur le temps méridien (12h00-14h00) et une trentaine le soir (16h30-19h00).

L'école se situe dans le centre-ville de Vaux-le-pénil ce qui constitue un avantage quant à la proximité de certains locaux.

- L'arcature dans laquelle se trouve une ludothèque ou autres espaces propice aux enfants.
- Le parc François Mitterrand

- Le gymnase Ladoumègue et ses terrains extérieurs de foot et basket
- L'école Jean Robert Rouchon avec laquelle Beuve et Gantier est lié. En effet les deux groupes périscolaires sont dorénavant liés (les équipes, la direction)
- L'école Romain Rolland avec laquelle nous pourrions faire des échanges fréquents

L'accueil a été refait à neuf récemment (inauguré fin 2018), nous bénéficions donc à l'accueil de locaux neufs et en bon état. Le bâtiment comprend une mezzanine avec une pièce, un bureau au rez-de-chaussée, une réserve, une petite salle rattachée au préau, un préau et une salle de réunion que nous aimerions transformer en cuisine. Un toboggan a été construit afin d'évacuer la mezzanine rapidement en cas d'incendie.

La mezzanine nous sert de lieu pour prendre le goûter de manière conviviale ainsi que pour faire des jeux de sociétés ou autres activités manuelles.

Dans la pièce du bas rattachée au préau, nous aimerions y créer un espace calme de détente et de lecture.

Le préau nous sert de lieu pour faire des jeux sportifs si les conditions climatiques ne nous permettent pas de les faire dehors.

La « salle bleue » va dorénavant servir d'accueil sur le temps du soir aux enfants de l'école Jean-Robert Rouchon.

Jean-Robert Rouchon

Concernant Jean-Robert Rouchon, l'école se trouve l'accueil est situé dans l'enceinte de l'école mais dispose d'un espace bien défini, constitué de 2 préfabriqués. Pour cette année, les deux salles ont été entièrement réaménagées et repensées par les animateurs avec notamment l'arrivée d'un espace Bibliothèque équipé en chauffeuses et canapés et des livres. Cet espace fera l'objet d'un projet de collaboration avec l'école.

Les autres espaces déjà existant ont été redéfinis et identifiés, un coin animateur dans chaque salle ainsi que l'espace bureau du directeur. Les espaces de jeu (construction, lego, voiture et dinette) des enfants ont également été bien identifiés.

Nous partageons un préau (espace couvert) ainsi que la cour de récréation, et travaillons en collaboration avec l'équipe d'enseignants et les ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui font partie des encadrants pour le temps du midi.

La structure reçoit et accueille en moyenne 15 enfants le matin, 95 sur le temps de pause méridien et 30 sur l'accueil du soir.

Notre accueil est fonctionnel tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

c. Le fonctionnement des structures et la « Fusion »

Les horaires d'ouverture des structures

	Jean-Robert Rouchon	Beuve et Gantier
Accueil du matin	07h – 08h40	07h-08h30
Pause méridienne	12h10-14h	12h-13h50
Accueil du soir	16h40-19h	16h30-19h

Ce tableau prend en compte les périodes scolaires tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Depuis les attentats du 13 novembre 2015, le plan Vigipirate est toujours en vigueur est les membres de l'équipe d'animation ont pour consignes de vérifiés les identités de toutes les personnes non identifiées et arrivant sur la structure. Nous précisons donc qu'il est nécessaire pour toute personne venant récupérer un enfant qu'elle doit être munie d'une pièce d'identité Le portail ainsi que les portes de l'accueil sont fermé en dehors des horaires d'accueils.



La journée type

Je vais ici vous décrire brièvement les trois périodes où nous accueillons les enfants :

Le matin

Les deux structures ouvrent leurs portes à 07h00 et deux animateurs sont là pour les accueillir. Les espaces sont aménagés afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Des activités calmes sont proposées afin de respecter le rythme de l'enfant et de lui permettre de commencer sa journée tranquillement. Un animateur est chargé de l'accueil des familles et l'autre de la gestion des enfants. Lorsqu'une famille sonne au portail, accueille l'enfant, l'inscrit sur la liste de présence, récolte les éventuelles informations transmises par les parents et le dirige ensuite vers les différents pôles d'activités mis en place pour le matin. L'enfant a également la possibilité de prendre son petit-déjeuner (doit-être fourni par les parents).

Pour les enfants de Jean-Robert Rouchon, nous demandons aux familles si les enfants fréquenteront la restauration et l'accueil du soir afin de le reporter sur nos listes.

Pour Beuve et Gantier, lorsque les enseignants ouvrent le portail à 08h20, nous transmettons les enfants dans la cour de récréation.

Concernant Jean-Robert Rouchon, à 08h30 les animateurs accompagnent les enfants devant leur classe jusqu'à ce que les enseignants prennent le relais.

La pause méridienne à Jean-Robert Rouchon

Les animateurs arrivent sur la structure à 11h55 et commencent à préparer les effectifs du midi. Ils répartissent les enfants dans huit groupes à l'aide d'étiquettes nominatives que les animateurs et ATSEM porteront sur eux. Ces étiquettes contiennent également des rappels sur les régimes alimentaires des enfants. Les groupes sont généralement composés de 10 à 15 enfants maximum.

Une fois les effectifs prêts, entre 12h05 et 12h10 les animateurs se présentent au niveau des classes et font l'appel de chaque classe et se répartissent les enfants.

6 premiers groupes (dont tous les enfants en petite section) se dirigent directement à la restauration qui se trouve derrière le parc François Mitterrand.

2 autres sont au deuxième service et donc peuvent aller dans la cour ou dans l'accueil pour jouer ou participer à des activités. Ils ne partent pas à la même heure que les premiers groupe afin d'échelonner l'arrivée à la cantine.

Une fois que chaque a fini, ils rentrent à l'école :

Les petites sections se préparent au dortoir avec des animateurs/Atsem.

Les moyens/grands disposent d'un petit temps en récréation avant de rentrer à l'école. Ils passent aux toilettes et sont assis au niveau des bancs devant leur classe.

A 14h, les enseignantes récupèrent leurs enfants qui sont prêts devant leur classe et les animateurs vont s'occuper du dortoir jusqu'à 14h10.

La pause méridienne à Beuve et Gantier

Les enfants sont récupérés à 12h dans leur classe. Chaque animateur procède à une répartition des enfants.

3 groupes commencent à se diriger immédiatement à la restauration scolaire, généralement il s'agit des CP/CE1 mais il peut y avoir des élèves d'autres classes qui mangent au premier service également.

Les trois autres groupes sont dans l'enceinte de l'école et peuvent participer à des activités ou à rester sur du temps libre. La pause méridienne est une période où les enfants peuvent jouer et se détendre. Nous leur proposons donc des activités mais il n'est pas question de les soumettre à des activités auxquelles ils ne souhaitent pas participer.

Ce temps méridien sert également à des projets d'animation, comme par exemple des séances de jeu à la ludothèque ou même des rencontres sportives avec l'école Romain Rolland.

Lorsque les trois premiers groupes ont terminé de manger aux alentours de 12h50 ils libèrent la place pour les trois groupes qui sont restés à l'école jusque-là.

A la restauration le service peut être fait à table ou sous forme de self, cela dépend de la salle dans laquelle vont être les enfants.

Nous nous efforçons de trier les déchets pour pouvoir faire du compost. C'est un projet qui devrait voir le jour cette année. Des bacs à compost ont été mis en place l'année dernière et nous sommes en train de mettre en œuvre une organisation qui permettrait aux enfants de composter après leur repas.

Les enfants doivent tous être rentrés et dans leur cour de récréation respective à 13h50, heure d'réouverture de l'école.

L'accueil du soir

De grands changements vont avoir lieu sur l'accueil du soir notamment pour les enfants de l'école Jean-Robert Rouchon. Leur accueil aura désormais lieu à Beuve et Gantier.

Tous les soirs, ils seront récupérés à l'école à 16h40. Après avoir vérifié que nous avons tous les enfants, nous nous dirigerons avec les enfants vers l'accueil Beuve et Gantier.

Aucun enfant ne pourra être récupéré sur la route. Une fois parti de l'école, les parents ne pourront plus récupérer leurs enfants avant qu'ils n'arrivent à Beuve et Gantier.

Une fois arrivés, les enfants prendront leur goûter dans la salle polyvalente qui se trouve au niveau de la cour du bas. Cette salle va être aménagée afin d'y accueillir les enfants de Jean-Robert Rouchon. Une fois le goûter prit les enfants pourront participer à des activités et potentiellement en présence de certains élémentaires.

Quant aux enfants de Beuve et Gantier, à 16h30 ils se dirigent vers l'accueil et ont un goûter à disposition dans la mezzanine. Si des enfants participent à l'étude avant de rejoindre l'accueil, ils ont également à disposition une collation et rejoindront les enfants de l'accueil à 17h30.

Une fois le goûter terminé, les enfants nettoient leur espace et peuvent participer à des activités proposées par les animateurs.

Pour l'accueil du soir nous disposons des deux cours de récréation, de la salle polyvalente, de la mezzanine et du préau.

2. Le rôle de l'équipe et sa composition

a. Le rôle du directeur

Mon rôle en tant que directeur est d'élaborer avec la collaboration des animateurs le projet pédagogique de la structure. Il m'incombe également de planifier et organiser les actions et missions des animateurs sur l'accueil périscolaire, puis de les évaluer afin de m'assurer qu'ils suivent et respectent ce que nous mettons en place dans le projet pédagogique.

Je dois avoir un lien avec les familles quant aux évènements qui pourraient se dérouler sur les temps périscolaires. Cela se déroule généralement sous forme d'entretien téléphonique et ils peuvent être plus ou moins réguliers si nécessaires.

Je dois également assurer le bon fonctionnement administratif de la structure, la gestion budgétaire également, ainsi que tout ce qui concerne les animateurs. (Lien avec la mairie, les RH, ...)

b. Le rôle des animateurs

Le premier rôle de l'animateur est de pouvoir garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Il se doit de connaître l'enfant et d'adapter ses méthodes en fonction de ses besoins. Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans, il est inutile de préciser qu'un enfant de 3 ans n'a pas les mêmes besoins ou attentes qu'un enfant de 4 ans, 7 ans ou 12 ans. C'est pourquoi l'animateur se doit d'avoir une capacité d'adaptation certaine.

Les animateurs sont également responsables de mettre en œuvre des projets d'animation tout au long de l'année de septembre à juillet. Ces projets d'animations s'inscrivent dans le projet pédagogique et seront évalués tout au long de l'année par les agents et moi-même. Le projet d'animation est mis en œuvre par l'animateur et supervisé par moi-même. Ils se doivent de l'évaluer quotidiennement afin de pouvoir le moduler si nécessaire.

Les animateurs doivent aussi organiser la vie quotidienne des enfants et la rendre la plus cohérente et compréhensible possible.

c. La composition de l'équipe

Le directeur
Ploquin Charlie (BPJEPS
LTP)

Equipe Jean-Robert Rouchon

- Julie Tondeur (Référente) (BAFA)
- Sarah Kovac (BAFA)
- Pressilia Rubion (BPJEPS)
- Victor Gantier (BAFA)

Equipe Beuve et Gantier

- Reynald Desplains (BAFA ; BPJEPS en cours)
- Roxane Philips (BAFA)
- Chahineze Asnoun (BAFA)
- Moïse Matutu (BPJEPS APT)

Equipe ATSEM

- Josette Chapotot
- Doné Olmez
- Souad Saïdi
- Agnès ...

Equipe d'animateurs supplémentaire

- Un animateur intervenant sur le midi et l'accueil du soir
- Un animateur intervenant seulement sur le midi à Beuve et Gantier
- Un animateur intervenant seulement sur l'accueil du soir à Jean-Robert Rouchon

L'ensemble des animateurs est qualifié et nous visons toujours à faire évoluer nos agents en compétences.

L'équipe d'animation vit au contact du directeur, nous nous voyons tous les jours et les échanges sont réguliers. Chaque semaine a lieu une réunion où nous pouvons évoquer la structure, son organisation et dresser un bilan hebdomadaire afin de perpétuellement faire des réglages et modifications si nécessaire.

Des temps de travail personnel ont lieu fréquemment durant la semaine pour permettre aux animateurs de préparer au mieux leurs activités, les évaluer.

Ils travaillent continuellement sur leur projet d'animation également qui se déroule toute l'année. Ils se doivent de préparer et évaluer chacune de leurs actions afin de m'en faire un retour si je n'ai pu le constater sur le terrain. Ces évaluations permettent de moi-même dresser une évaluation de ce projet.

Ils ont plusieurs outils à leur disposition pour préparer tout cela comme la fiche animation ou la fiche projet (ANNEXE), des outils simples mais efficaces et leur permettant d'être concis et pertinent.

3. Le public accueilli

Nous accueillons sur l'école Jean-Robert Rouchon des enfants de 3 à 6 ans.

AXES POLITIQUES

1. Repenser un projet éducatif de territoire (PEDT) concerté avec l'ensemble des acteurs (animateurs, enseignants, parents, assistantes maternelles...) afin de toujours améliorer la qualité pédagogique des structures enfance/jeunesse.

= Un état des lieux a été réalisé sur l'ensemble des structures de la ville dans le cadre du PEDT. Il s'est inscrit dans une réorganisation complète des services avec une montée en compétence des agents, un travail en transversalité et de confiance à recréer avec les différents partenaires (écoles, services municipaux, parents d'élèves...), et l'instauration de véritables projets d'animation... Ce travail permet de poser des règles, de se remettre aux normes par rapport à la législation et au projet politique. Une organisation stable des services de l'enfance est nécessaire avant tout projet de grande ampleur.

Proposition de poursuivre le projet PEDT à compter de mars 2024, avec instauration effective au plus tard en septembre 2025.

Créer un espace jeune et un point information jeunesse : aide pour l'accès aux stages et à l'emploi, valorisation de leurs actions et initiatives

= année scolaire 2023-2024 : création et distribution de questionnaires à destination des jeunes et jeunes adultes afin de déterminer leurs besoins, leurs difficultés, leurs envies. Un bilan avec propositions sera présenté en Bureau Municipal pour décision de l'avenir du service jeunesse.

2. Axe Vivre ensemble, Prévention et Citoyenneté

Promouvoir le vivre ensemble autour de différentes valeurs : **l'ouverture aux autres, la confiance, le droit à la différence, le droit à l'erreur, l'entraide, l'engagement, la solidarité, la parité...**

Promouvoir l'éducation à la citoyenneté

Promouvoir et développer l'offre de prévention

Apprendre aux enfants à s'exprimer, à s'impliquer, à débattre

Encourager les mobilisations des enfants et adolescents citoyens

Accompagner les jeunes dans l'accès à leur autonomie : insertion sociale et professionnelle

Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers

Exemples : actions du CME, du CMJ. Fédérer autour de temps forts : carnaval estival, village d'été, poursuivre et développer de nouveaux partenariats (écoles, collège, lycée, associations, APAM, Mission locale), petits dej' débats (jeunesse : en lien avec l'actualité), actions de prévention (risques liés à l'utilisation des téléphones portables, sécurité routière, harcèlement) ...

3. Axe Education artistique et culturelle

Découvrir des œuvres, des arts, des artistes

Cultiver sa sensibilité, sa curiosité, sa créativité

S'initier à des pratiques artistiques et culturelles

Acquérir des connaissances, mobiliser ses savoirs

Favoriser la construction et l'épanouissement des enfants et adolescents

S'ouvrir vers d'autres cultures

Développer son esprit critique

Exemples : expositions, atelier graphisme (street art), cinéma (1ères bobines, ciné débat), contes (bibliothèque), spectacles divers, lectures (bibliothèque), musique (baducada),

4. Axe sportif

Favoriser l'accès et la participation de tous aux activités physiques

Faire découvrir aux enfants une offre variée de disciplines sportives

Lutter contre les stéréotypes de genre et favoriser l'égalité filles-garçons

Encourager la poursuite de l'activité sportive dans la sphère privée :
promotion de l'équilibre et épanouissement personnel

Etendre des actions utilisant le sport à des fins d'insertion et
d'émancipation

Exemples : Intervenants sportifs au sein des structures Enfance-jeunesse,
label Terre de jeux, stages sportifs,

5. Axe écologie et développement durable :

Promouvoir l'éducation au développement durable

Développer des activités faisant prendre conscience des enjeux de
protection de la planète, en agissant sur leur environnement immédiat

Exemples : Lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage, réduction
des déchets à la restauration scolaire, actions du CME (un bébé, un
arbre), composteurs, etc.

6. Axe parentalité en lien avec la Direction des affaires sociales et de la Petite Enfance

Soutenir la place des parents

Développer la place et le rôle des familles

Améliorer la communication avec les familles

Favoriser la participation des parents dans la vie de l'enfant et de l'adolescent en lien avec les structures de l'enfance et de la jeunesse

Exemples : Café parents, portes ouvertes

VALEURS DE LA DIRECTION

Permettre aux encadrants et aux enfants, aux jeunes, d'évoluer et de grandir dans un cadre sécuritaire, bienveillant et respectueux afin de favoriser l'évolution des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être de chacun

INTENTIONS EDUCATIVES DES SERVICES ENFANCE / JEUNESSE

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes en tant que personne individuelle et dans un collectif
- Travailler sur la continuité éducative
- Favoriser le fait de trouver sa place et de s'exprimer
- Favoriser l'autonomie, la citoyenneté
- Travailler sur soi et autour de soi (image de soi, confiance en soi, connaissance de son environnement, école, ville et plus)
- Développer l'imaginaire, la créativité
- Développer un lien et une communication privilégiée et de qualité avec les familles

FIL ROUGE ANNUEL EN LIEN AVEC LES 30 ANS DE LA FERME DES JEUX :

« Arts et culture »